Ecrit par Echo du Mardi le 15 mai 2023

Sécheresse : 59 communes de Vaucluse placées en restriction d'eau



Ce lundi 15 mai, la préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, a annoncé chez nos confrères de France Bleu Vaucluse de nouvelles restrictions d'eau pour 59 communes du département.

« Je dois prendre des restrictions parce que sinon, le risque principal, c'est qu'on n'ait plus d'eau potable dans le département. » a annoncé ce matin la préfète du Vaucluse, Violaine Démaret, au micro de nos confrères de France Bleu Vaucluse. Ainsi, après les premières mesures mises en place il y a quelques semaines, la préfète de Vaucluse annonce le placement en alerte renforcée de cinq bassins versants. « Ces cinq bassins versants, ce sont ceux du Lez, des Sorgues, du Calavon-Amont, de la Nesque et du Sud-Luberon. » a-t-elle déclaré.

L'objectif en passant ces bassins en alerte renforcée est de réduire de 40% les usages de l'eau, en

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 15 mai 2023

interdisant notamment, pour les collectivités locales, l'arrosage des pelouses, des massifs fleuris, des espaces verts et des ronds-points, de jour comme de nuit. Les particuliers pourront quant à eux continuer d'arroser leur potager avant 9h le matin ou après 19h le soir, mais ne pourront plus laver leur véhicule hors des stations de lavage professionnelles utilisant du matériel haute pression ou équipées d'un système de recyclage de l'eau. Concernant les piscines, celles-ci ne peuvent plus être remplies.

Concrètement, le placement en alerte renforcée des cinq bassins versants concerne 59 communes du département :

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Lez

- Bollène
- Mondragon
- Mornas
- Valréas
- Visan

Les 13 communes vauclusiennes du bassin versant des Sorgues

- Althen-des-Paluds
- Châteauneuf-de-Gadagne
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Fontaine de Vaucluse
- Jonquerettes
- Lagnes
- Le Pontet
- L'Isle-sur-la-Sorgue
- Morières-Lès-Avignon
- Saint-Saturnin-les-Avignon
- Saumane de Vaucluse
- Vedène
- Velleron

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Calavon-Amont

- Auribeau
- Caseneuve
- Castellet-en-Luberon
- Saint-Martin-de-Castillon
- Viens

Les 12 communes vauclusiennes du bassin versant de la Nesque

Ecrit par Echo du Mardi le 15 mai 2023

- Aurel
- Blauvac
- La Roque-su-Pernes
- Le Beaucet
- Méthamis
- Monieux
- Pernes-les-Fontaines
- Saint-Christol-d'Albion
- Saint-Didier
- Saint-Trinit
- Sault
- Venasque

Les 24 communes vauclusiennes du bassin versant du Sud-Luberon

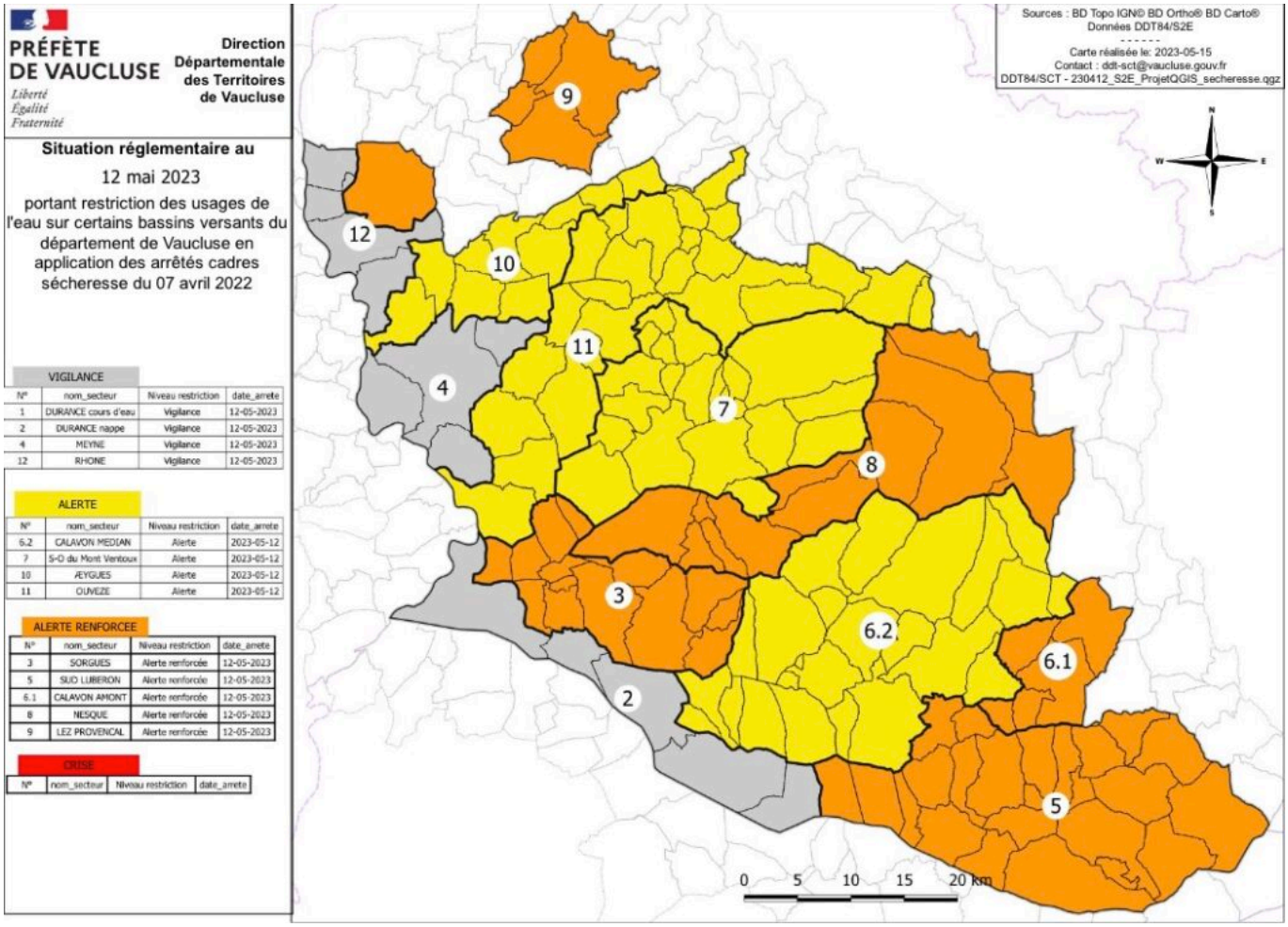
- Ansouis
- Beaumont-de-Pertuis
- Buoux
- Cabrières-d'Aigues
- Cadenet
- Cucuron
- Grambois
- La Bastide-des-Jourdans
- La Bastidonne
- La Motte d'Aigues
- La tour d'Aigues
- Lauris
- Lourmarin
- Mirabeau
- Pertuis
- Peypin-d'Aigues
- Puget
- Puyvert
- Saint-Martin-de-Brasque
- Sannes
- Sivergues
- Vaugines
- Villelaure
- Vitrolles-en-Luberon

Comme en 2022, une attention soutenue est apportée dès à présent au suivi de la sécheresse 2023. En

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 15 mai 2023

cas d'aggravation de la situation, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau plus sévères pourraient être engagées prochainement.



© Préfecture de Vaucluse

J.R.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !